

Ecole: le moral des directeurs se dégrade

Paris, 7 nov. 2018 (AFP) -

Les directeurs d'école ont le moral en berne, selon une étude qui pointe des décisions "prises d'en haut" et des relations avec les parents d'élèves marquées parfois par les insultes, voire le harcèlement, mais ils continuent à trouver "sens et intérêt" à leur travail.

Quelque 83% des directeurs d'école (maternelle et élémentaire) considèrent que leurs conditions de travail se sont dégradées en quinze ans et plus de 50% des 7.400 personnes ayant répondu indiquent avoir été "insultées" au cours de l'année scolaire 2017/18, surtout par les parents (78%).

Plus d'un quart disent avoir été harcelés, par des parents à 69%, mais aussi par des collègues enseignants (27%), selon cette étude réalisée par le chercheur Georges Fotinos et le psychiatre José Mario Horenstein pour la Casden, la banque coopérative de la fonction publique.

Plus généralement, les directeurs d'école sont 90% à se dire insatisfaits de l'évolution du système éducatif et estiment les changements d'organisation et d'objectifs trop fréquents, regrettant notamment pour 85% d'entre eux que les décisions sur l'exercice de leur métier soient "prises d'en haut". Ils n'étaient que 32% à avoir ce sentiment en 2004.

Résultat, deux-tiers des directeurs interrogés qualifient leur moral de "moyen" ou "mauvais".

Points positifs, 80% des personnes ayant répondu à l'étude indiquent avoir le soutien des collègues en cas de difficulté et considèrent le travail en équipe comme "l'un des piliers de l'équilibre et de l'efficacité professionnels". Les réponses montrent également un sentiment accru d'un soutien de la hiérarchie (les inspecteurs) et quelque 80% des directeurs continuent de trouver "sens et intérêt" à leur travail.

Les violences en milieu scolaire font actuellement l'objet de concertations interministérielles, avant la présentation d'un plan de lutte contre ces violences d'ici la mi-décembre.

Ce plan a été décidé après qu'un lycéen a menacé avec une arme factice une professeure dans un lycée de Créteil (Val-de-Marne), pour qu'elle l'inscrive "présent" et non "absent" à un cours précédent. L'adolescent de 16 ans a été exclu de l'établissement, mis en examen pour "violences aggravées" et fait l'objet de contraintes provisoires. Il a notamment dû quitter le département.

fmp/ito/gde/it

Afp le 07 nov. 18 à 11 05.